

Bedoui insiste sur l'accès gratuit aux plages

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4200 - Jeudi 15 juin 2017 - Prix : 10 DA

Nâama

Décès de deux cadres de la gendarmerie dans un crash d'hélicoptère

Page 24

Saïda Benhabyles sur les familles syriennes bloquées aux frontières

Une question «entre le Maroc et le HCR»

Page 3

Akbou / Béjaïa
**Ouverture
aujourd'hui
du 13^e
Festival
du
théâtre
amazigh**

Page 24

Aïd el Fitr
**Plus
de 35 800
commerçants
réquisitionnés**

Page 3

APN
**Election
des
structures
du groupe
parlementaire
du RND**

Page 3

Ramadhan et drogue

La consommation de cannabis explose



P.B./D.R.

Contrairement aux idées reçues, durant le mois de ramadhan «certains interdits» ne sont pas bannis des habitudes chez une catégorie de citoyens, notamment les jeunes. Lire page 2

RCD/ Mohcine Belabbas

«L'austérité serait la pire des solutions»

Page 4

Selon le président du CNAL

Le décret sur les relations de travail des artistes «bientôt promulgué»

Page 13

Ramadhan et drogue

La consommation de cannabis explose

■ Contrairement aux idées reçues, durant le mois de ramadhan «certains interdits» ne sont pas bannis des habitudes chez une catégorie de citoyens, notamment les jeunes.

Par Meriem Benchaouia

La consommation de drogue, notamment le cannabis, explose durant le mois sacré. La dépendance à l'alcool est l'un des premiers arguments avancés par ceux qui s'adonnent au «roulage de joint». Ainsi, pour compenser le manque d'alcool, «je consomme de la zetta. Un joint par jour, le soir avec les amis. Cela produit un effet d'étourdissement mais ne compense pas réellement l'alcool puisqu'il ne produit pas le même effet», explique un adepte de la bonne bouteille qui bascule vers les joints durant le mois sacré. Sur les motifs de ce choix, il explique que pour lui un joint revêt un aspect plus halal qu'un verre d'alcool. Histoire de se donner bonne conscience. En effet, ceux qui fument du haschich durant toute l'année ont plus tendance à en augmenter la consommation durant le ramadhan. Comme en témoigne un accro à la consommation de haschich. «Je fume des joints durant toute l'année, mais pendant le ramadhan ma consommation double. Je ne me contente pas d'un joint, il m'en faut deux ou trois par soirée». «L'alcool durant le ramadhan ? Jamais, c'est péché. Par contre, la zetta, selon ce que j'ai entendu dire est, sous certaines conditions,



Ph.D.R.

tolérée par la religion... Tout le monde qui le sait. Tu peux t'adonner à la consommation de cannabis après la rupture du jeûne sans rien craindre de Dieu !», nous confie un jeune consommateur occasionnel qui a accepté d'apporter son témoignage sous anonymat. A l'instar des marchés de produits alimentaires, la règle de l'offre et de la demande régit celui des stupéfiants, qui souvent connaît également des perturbations en

matière d'approvisionnement durant le mois de ramadhan, conduisant ainsi à la pénurie et donc automatiquement à la flambée des prix. La zetta peut afficher des prix sensiblement élevés. «Le kif est beaucoup plus cher durant ce mois, mais c'est légitime», affirme un autre jeune, totalement dépendant de la drogue. Il en arrive à tout justifier. «Nous comprenons très bien pourquoi on nous exige de payer plus cher, c'est la taxe du risque

que nous devons aux dealers qui veillent à nous procurer cette marchandise malgré le danger auquel s'expose une grande partie de nos distributeurs en raison de l'accroissement de l'activité des différents services de sécurité durant cette période», essaie d'expliquer notre interlocuteur. Aujourd'hui entre jeunes, fumer un joint est devenu quelque chose de banal et cette banalisation amène beaucoup d'adolescents à le considérer comme un

bien de consommation au même titre que le tabac. Les récentes saisies de cannabis que les différents services chargés de la lutte antistupéfiants ont enregistrées à travers le territoire national, renseignent on ne peut mieux sur l'ampleur de ce trafic. Ce phénomène a pris une dimension inquiétante ces dernières années, vu l'importance des quantités de drogue saisies par les forces de sécurité.

M. B.

Mesures pour le bon déroulement de la saison estivale

Bedoui insiste sur l'accès gratuit aux plages

C'est l'été, et les airs de détente d'évasion sont déjà là. Coïncidant cette année avec le mois de jeûne, bien qu'officiellement lancée le 9 juin dernier, la saison estivale n'a pas encore démarré pour la plupart des gens. Tous attendent impatiemment la fin du ramadhan pour s'offrir de bonnes vacances méritées. Pour accueillir les estivants dans les meilleures conditions possibles, comme chaque année l'Etat met en œuvre un ensemble de mesures pour leur garantir un été serein. Sécurité renforcée, plages nettoyées, plan de sensibilisation et prévention contre l'insolation et risque de noyade en vue, toutes les mesures ont été prises pour le bon déroulement de la saison estivale. Cette année, pour que les citoyens passent d'agréables vacances en familles, le ministre de l'Intérieur a insisté sur l'accès libre et gratuit aux plages. La disposition concerne toutes les régions du pays dotées de littoral. Pour ce faire, M. Bedoui a donné lui-même un ensemble d'instructions aux différents walis afin d'assurer des prestations de qualité durant la saison. En exécution des instructions du Premier ministre, le ministre de l'Intérieur a instruit les walis des 14 wilayas côtières et ce, avec l'installation de la commission

nationale intersectorielle. Présidée par le secrétaire général du ministère, celle-ci est chargée d'assurer le suivi du déroulement de la saison estivale. «L'accès aux plages autorisées à la baignade est libre et gratuit», a-t-il souligné. «Ce principe ne doit en aucun cas être interrompu ni remis en cause, sous quelque forme que ce soit», a-t-il ajouté. Une réponse à toute l'anarchie ayant régné les années précédentes, notamment l'arnaque des parasols non réglementés. Pas de plages privées pour le ministre de l'Intérieur. Sur ce point, aucune mention «Plage privée» ne sera d'ailleurs tolérée. Il relèvera que les panneaux affichant cette res-

triction seront retirés, d'autant plus que des poursuites légales sont prévues par la législation en vigueur. Les communes concernées par l'utilisation et l'exploitation des plages peuvent exercer toute activité au niveau des plages, ou les concéder suivant les contrats de concession et du cahier des charges. Les mêmes élaborés dans le but d'améliorer les prestations, assurer l'exercice du contrôle par les services compétents et garantir un revenu conséquent à la collectivité locale. Les équipements balnéaires (parasol, chaise, table...) ne seront pas autorisés à être entreposés sur le périmètre des plages, indique l'instruction du ministère. Un espace sera réservé

pour leur entreposage à l'entrée des plages, est-il ajouté. Par ailleurs, concernant les autres mesures, surtout le volet sécuritaire, les services de la Sûreté nationale, de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale, se déploient au niveau des plages en vue de garantir la sécurité des estivants pendant cette saison.

Saison estivale 2017 : 12 000 policiers mobilisés sur des postes frontaliers

Pour offrir tranquillité et insouciance à nos citoyens vacanciers, la Direction de la police des frontières (DPF), relevant de

la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a mobilisé 12 000 policiers au niveau des postes frontaliers. Un dispositif lancé en prévision de la saison estivale 2017, a indiqué mardi le commissaire principal, Hamid Zoughir.

Lors du Forum de la Sûreté nationale organisé à l'Ecole supérieure de police, le représentant de la DPF a fait savoir que des mesures de sécurité et de facilitation ont été prises en vue de la saison estivale. Il a précisé que 12 000 policiers ont été mobilisés au niveau des postes frontaliers terrestres, aériens et maritimes.

Yacine Djadel

Récolte de la cerise à Tizi-Ouzou

Le rendement à l'hectare passe du simple au double

Le rendement d'un hectare de cerisaie, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, est passé du simple au double cette saison, comparativement à la saison 2016, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Le rendement qui était de 15 quintaux à l'hectare en 2016 est passé à 30 qx/ha cette saison, dépassant même les prévisions de la DSA qui faisaient état de 24 qx/ha, a indiqué à l'APS l'ingé-

nier agronome spécialisée en arboriculture, Lathmas Mohamed Yahiaoui. Depuis le lancement de la récolte début mai dernier, quelque 16 800 qx de cerise ont été récoltés sur une superficie de 650 ha. Pour la saison 2016, la wilaya de Tizi Ouzou avait réalisé une production totale de 13 718 qx/ha suite à un rendement de 15qx/ha. Avec ce rendement réel de 30 qx/ha, les prévisions de la DSA, de production de 15 960

quintaux (qx) de cerise, calculée sur la base d'un rendement de 24 qx/ha, seront largement dépassées pour atteindre environ 20 000 qx de ce fruit rouge, a-t-on souligné de même source. Cette augmentation de la production locale du «fruit des rois» a été favorisée par des conditions climatiques favorables, l'absence de pluie et de vents forts durant la période de floraison des cerisiers, ce qui a permis une bonne

fructification, a indiqué M^{me} Mohamed Yahiaoui. La cerisaie de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui occupe une superficie en production de 665 hectares (ha), est répartie sur plusieurs communes dont celle de Larbaâ N'Ath l'rathen qui détient le plus important verger d'une superficie de 210 ha. Suivent Irdjen et l'ferhounne qui comptent chacune des vergers de 144 ha et Bouzguène (30 ha).

K. L.

Saïda Benhabyles sur les familles syriennes bloquées aux frontières

Une question «entre le Maroc et le HCR»

■ La question des familles syriennes bloquées actuellement aux frontières marocaines, «ne se pose pas entre l'Algérie et le Maroc mais concerne plutôt le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Maroc», a déclaré à Alger Saïda Benhabyles, présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Par Lynda Naili

M^{me} Benhabyles qui partageait le repas de rupture du jeûne avec des familles syriennes se trouvant au camp de Sidi Fredj, a en effet assuré que la question des familles syriennes bloquées actuellement aux frontières marocaines, «ne se pose pas entre l'Algérie et le Maroc mais concerne plutôt le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Maroc». L'Algérie, pour sa part, répondant à un devoir humanitaire et aux principes du droit international, a ouvert «ses frontières pour accueillir ces réfugiés». Effectivement, au début du mois de juin en cours, réagissant à l'appel lancé par le Haut-Commissariat des réfugiés de l'ONU aux gouvernements algérien et marocain afin de trouver une solution aux réfugiés syriens, Alger, pour des raisons humanitaires et de solidarité a décidé d'accueillir 41 réfugiés syriens bloqués à la frontière algéro-marocaine. Et c'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que depuis le début de la crise en Syrie, de 2011 à nos jours, «l'Algérie a accueilli sur son sol plus de quarante mille syriens qui ont bénéficié d'un dispositif leur permettant de jouir de facilités en matière de séjour, de libre circulation, de scolarisation, d'accès aux soins médicaux, au logement et à l'exercice d'activités commerciales», avait assuré Abdelaziz Benali Cherif, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Sauf que cette proposition algérienne a



essuyé un refus de la part de Rabat qui n'a pas autorisé les ressortissants syriens à entrer dans le territoire algérien par le poste frontalier de Beni Ounif, tel que convenu initialement. A ce sujet Benali Cherif avait alors souligné qu'en dépit de toutes les dispositions prises pour accueillir ce groupe de migrants, le HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés) n'a pas été en mesure d'aboutir à une solution. Devant cette situation regrettable, l'Algérie se voit contrainte de lever provisoirement le dispositif mis en place pour leur accueil et leur prise en charge et ce, dans le respect des règles et de la pratique internationales en la matière, a-t-il ajouté. En outre, rappelant que près de 40 000 réfugiés syriens vivent en Algérie,

M^{me} Benhabyles a assuré que toutes les conditions sociales et sanitaires indispensables et la scolarisation de leurs enfants ont été réunies. «Toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour faciliter la scolarisation des enfants des familles syriennes au sein des établissements éducatifs algériens à condition d'inclure une déclaration sur l'honneur établie par le tuteur dans le dossier d'inscription attestant du niveau d'enseignement de l'enfant», a-t-elle affirmé. Et à la présidence de CRA de réitérer la disposition de l'Algérie à poursuivre son action humanitaire et solidaire envers les réfugiés syriens. Ils ont fui la guerre, les combats meurtriers quotidiens, une situation humanitaire de plus en plus critique. Ils sont plus de 40 000

Syriens sur le sol algérien. Un chiffre appelé à être revu à la hausse étant donné l'enlisement de la situation en Syrie. Se trouvant dans plusieurs villes du pays, notamment dans les grandes agglomérations, à travers le pays, hormis les plus nantis qui ont fini par ouvrir des commerces, notamment dans la restauration ou alors dans le textile, si bon nombre d'entre eux, qui après une certaine résistance, ont fini par intégrer les structures d'accueil qui leur ont été dédiées dès le départ, à l'instar de celle de Sidi Fredj, il reste qu'ils sont nombreux à avoir choisi la mendicité sur les autoroutes et autres espaces publics. L'Algérie, si pour certains est le point de transit avant de rejoindre l'autre rive de la

Méditerranée, est devenue ces dernières années, une terre d'accueil et d'asile pour de nombreuses populations particulièrement africaines. Face à cet important flux migratoire soutenu par un élan et un devoir de solidarité, se posent plusieurs problématiques. Outre la clandestinité et l'irrégularité de présence sur le sol algérien, la question du statut de ces migrants est impérative pour discerner, le migrant, le réfugié ainsi que le demandeur d'asile. Une question qui trouvera sans doute sa réponse dans le texte de loi, en phase d'élaboration pour la première fois, sur le statut des réfugiés et des apatrides, annoncé il y a quelques mois par le ministère des Affaires étrangères.

L. N.

Aïd el Fitr

Plus de 35 800 commerçants réquisitionnés

Le nombre de commerçants réquisitionnés pour l'Aïd El Fitr sera de 35 876 (contre 33 776 en 2016), afin d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation durant cette fête, a indiqué mercredi le ministère du Commerce dans un communiqué. Cette permanence concerne 4 745 boulangers, 22 833 com-

merçants dans l'alimentation générale, fruits et légumes et 8 145 dans des activités diverses, précise la même source. Des unités de production seront aussi concernées par la permanence de l'Aïd El Fitr. Il s'agit de 453 unités de production composées de 131 laiteries, 282 minoteries et 40 unités de production d'eaux minérales. Pour le suivi de la mise en œuvre de ce programme de

permanences élaboré par le ministère du Commerce, 2 142 agents de contrôle seront affectés à travers l'ensemble du territoire national, ajoute le communiqué. Rappelant l'adhésion habituelle des commerçants en vue d'assurer l'approvisionnement de la population durant les fêtes nationales et religieuses, le ministère du Commerce appelle les commerçants réquisitionnés à

contribuer massivement à la réussite de cette opération. L'application de la permanence des commerçants pendant les fêtes légales, nationales et religieuses a commencé en 2012 suite à l'amendement de la loi 04-08 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales, par l'introduction d'une disposition obligeant les commerçants à assurer une permanence durant

ces fêtes. Cette loi prévoit des sanctions, des amendes et même des poursuites judiciaires à l'encontre des récalcitrants. Ainsi, la loi 13-06 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 200 000 DA contre les contrevenants. **Amar T.**

APN

Election des structures du groupe parlementaire du RND

L'opération de vote concernant les structures du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), a abouti à l'élection de trois vice-présidents de l'APN, quatre présidents et quatre vice-présidents de commissions, a indiqué mercredi un communiqué de ce groupe parlementaire.

Les députés Torchi Boudjemaa, Snoussi Amine et Fouzia Bensahnoun, ont été élus vice-présidents de l'APN, précise la même source. Les députés Bouderradjimessaoud, Benmerabet Fouad, Safi Al-Arabi et Ratiba Ayad ont été élus respectivement, président de la commission Défense nationale, président de la commission Affaires économiques, dévelop-

pement, industrie, commerce et planification, président de la commission Education, enseignement supérieur, recherche scientifique et affaires religieuses et président de la commission Jeunesse, sports et action associative. Les vice-présidents de 4 commissions parlementaires ont été élus. Il s'agit de la commission Finances et budget, de la commission Habitat, équipe-

ment, hydraulique et aménagement du territoire, de la commission Santé, affaires sociales, travail et formation professionnelle et de la commission Affaires juridiques et administratives et libérés. Il a été procédé par ailleurs à l'élection des rapporteurs de 4 commissions, à savoir la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration, la commission des

Transports et des télécommunications, la commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement et la commission de la Culture, de la communication et du tourisme. Belabbes Belabbes a été désigné président du groupe parlementaire de cette formation politique, indique la même source.

Ghani Y.

Une première en Algérie à l'EHU d'Oran

Deux chirurgies cardiaques mini invasives vidéoscopiques

LE SERVICE de chirurgie cardiaque de l'Établissement hospitalier universitaire «1^{er}-Novembre» d'Oran (EHUO) a effectué, les 11 et 12 juin en cours, deux chirurgies cardiaques mini invasives, une première en Algérie, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'établissement. Il s'agit de deux interventions extrêmement délicates, effectuées par l'équipe de chirurgie cardiaque, sous la direction du D^r Bouchenaf, assistée par P^r Jean-Paul Coueteil, chef de service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire à l'hôpital Henri-Mondor (Paris), a-t-on souligné. La première intervention concerne un changement de valves, alors que la deuxième regarde la fermeture d'une communication inter-auriculaire, a-t-on encore précisé. La chirurgie laparoscopique, une technique des plus révolutionnaires, offre plusieurs avantages tant aux patients qu'aux praticiens de la santé, notamment s'agissant du coût et de la durée d'hospitalisation. Une première promotion de chirurgiens algériens en chirurgie laparoscopique, formée à l'EHUO, est sortie en 2016, portant le nom «Kandil-Snouci», le pionnier de la coelioscopie en Algérie, alors que le projet d'ouvrir un institut spécialisé dans ce genre de formation est en cours de préparation, a-t-on encore indiqué. **Safa Gh.**

Evasion, détente et convivialité au Bastion 23

Ooredoo convie ses partenaires médias à une soirée ramadanesque

DURANT ce ramadhan, Ooredoo fait profiter le public de soirées d'exception au Palais des Rais-Bastion 23, baptisé pour l'occasion «El Manzah» avec des programmes riches et variés. Organisé par l'agence de communication et d'événementiel La Fabrik Prod, ce concept sponsorisé par Ooredoo, offre l'opportunité de redécouvrir notre riche patrimoine historique et culturel tout en partageant l'ambiance particulière des soirées ramadanesques. En poursuivant son engagement envers les médias, Ooredoo a convié dans la soirée du mardi 13 juin 2017, ses partenaires médias pour une soirée conviviale dans ce lieu exceptionnel. Cette rencontre a permis aux professionnels de ce secteur de partager d'agréables moments sous le ciel étoilé de la capitale et de profiter d'une visite guidée du palais qui leur a permis de redécouvrir l'histoire de l'un des plus beaux monuments culturels de la Médina d'Alger. Pour ce ramadhan, une louable initiative a été prise, consistant à intégrer dans le staff d'encadrement des personnes trisomiques. Cette initiative vise à encourager leur insertion sociale et professionnelle. Engagé dans la valorisation du patrimoine culturel algérien à travers ses nombreuses initiatives, Ooredoo rapproche les Algériens et partage avec eux l'ambiance du ramadhan. **Communiqué**

RCD/ Mohcine Belabbas

«L'austérité serait la pire des solutions»

■ Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a animé, mardi soir à Tizi Ouzou, une rencontre avec des représentants de la société civile au cours de laquelle plusieurs questions d'actualité politique ont été développées.

Par Hamid M.

La conjoncture financière difficile que connaît le pays n'oblige pas le recours à la seule option de l'austérité mais d'autres solutions sont envisageables, a-t-il indiqué, sans en préciser leur nature. Il a, à ce sujet, souligné que des pays ayant recouru à l'austérité pour faire face à de pareilles conjonctures ont vu leur situation s'aggraver. Pour lui, l'austérité est la «pire des solutions» et il est temps d'engager le débat autour de ces questions afin que le citoyen soit impliqué dans le choix des solutions visant la sortie de crise. Poursuivant son intervention, le leader du RCD a relevé l'énorme retard mis par le nouveau gouvernement à présenter son programme devant l'Assemblée nationale populaire (ANP), sans manquer de souligner le déficit en communication chez le nouveau Premier ministre qu'il trouve plus «expérimenté» que son prédécesseur.

Abordant les menaces qui guettent l'Algérie en ces temps d'instabilité régionale, le président du RCD s'est déclaré contre ceux qui revendiquent l'indé-



Ph/M. Zalouk/J. A.

pendance de la Kabylie, soulignant que cela s'appelle de l'extrémisme. Ce dernier est une triste réalité dans d'autres régions du pays, notamment

dans le Sud. A ce propos, Mohcine Belabbas a averti que le vent de la division souffle même plus dangereusement dans cette partie du pays du fait

de la non prise en charge des problèmes d'ordre économique et social, à l'origine de cet extrémisme. Selon lui, les populations de cette région, déçues par le fait de ne pas être écoutées, se sont tournées vers cette solution extrémiste. Il n'a manqué d'avertir qu'«il y a des gens dans les wilayas du Sud qui veulent la sécession». Il a préconisé comme solution à ce danger qui guette le pays à travers toutes les autres régions, la régionalisation qui permettra de décentraliser et de rapprocher les centres de décisions du citoyen. Mohcine Belabbas affirme avoir été surpris par la forte adhésion de la population là où il a développé cette idée à l'occasion de la campagne électorale des dernières législatives. Autre thème abordé par le président du RCD à l'occasion de la rencontre, l'unification des rangs de l'opposition afin d'imposer le changement au pouvoir en place. Il a, à ce propos, confié avoir eu des entretiens avec les dirigeants d'Ennahdha et Ahmed Benbitour en attendant d'élargir ces consultations à d'autres acteurs de l'opposition. **H. M.**

AADL à Béjaïa

1 000 logements attribués fin 2017

«Au moins 1 000 logements de types AADL seront, partiellement, livrés avant la fin de l'année en cours et un autre quota de 900 unités seront livrés le mois de mai 2018». C'est ce qu'a déclaré le responsable de l'entreprise chargée de la réalisation de ces programmes. Ces unités font partie du programme de 4 900 logements implantés au niveau de la localité d'Ighzer Azarif dans la commune de Oued-Ghir. «Les travaux du projet de réalisation des logements avancent à un bon rythme, conformément aux orientations du wali qui a effectué une visite d'inspection hier afin de booster les deux projets dans la réalisation est confiée à un groupement d'entreprises sino-algérienne», selon la cellule de communication de la wilaya. «Le chef de l'exécutif a demandé aux deux entreprises de respecter des délais contractuels afin de

soulager les souscripteurs qui ont trop attendu pour occuper leurs logements et abriter avec leur familles», selon notre source. Il a également demandé aux responsables concernés d'enfouir les différents réseaux (eau potable, téléphone, électricité, gaz naturel), pour obtenir un projet intelligent. Le premier responsable de la wilaya a, par ailleurs, instruit le directeur du logement de réaliser des équipements publics nécessaires pour améliorer le cadre de vie des habitants. «Un quota de logements supplémentaire de 6 000 logements AADL a été accordé au profit de la wilaya de Béjaïa, suite à l'intervention du wali auprès du ministre de l'Habitat», nous informe-t-on. Le choix des sites a été effectué en attendant la désignation des entreprises pour lancer les travaux. **H. C.**



Ph/M. Zalouk/J. A.

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Constantine

Un terroriste se rend à Tipaza

Le terroriste dénommé «R. Nassim» s'est rendu mardi aux autorités militaires à Tipaza, alors que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Constantine par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste dénommé R. Nassim s'est rendu, hier 13 juin 2017, aux autorités militaires de Tipaza, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes

à Constantine», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a appréhendé un narcotrafiquant à Biskra et saisi une quantité de 57,5 kilogrammes de kif traité, un véhicule touristique et une somme d'argent s'élevant à 2 802 500 DA, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté deux contrebandiers en possession de 5,5 kilogrammes de corail à El-Taref». A Ghardaïa et Bordj Badji Mokhtar, «des détachements de l'ANP ont arrêté cinq contrebandiers et saisi

un camion et trois véhicules tout-terrain chargés de 3 830 litres de carburant». En outre, des gardes-côtes ont déjoué à Annaba, une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes à bord de deux embarcations de construction artisanale, tandis que «des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté à Tlemcen, Oran, Adrar, El-Menia et Laghouat, 22 immigrants clandestins de différentes nationalités», rapporte également le communiqué du MDN. **Y. B.**

Bouazgui appelle à redoubler d'efforts

Objectif : réaliser le programme de 2 millions d'hectares irrigués

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a appelé, mardi à Chlef, toutes les wilayas du pays à redoubler d'efforts pour réaliser le programme de deux millions d'hectares de terres irriguées afin d'augmenter la productivité et d'aller vers l'exportation.

Par Salem K.

«**T**outes les wilayas doivent faire un effort pour élargir la superficie irriguée, estimée actuellement à 1,2 million d'hectares», a-t-il déclaré en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Chlef. Il a estimé, dans ce sens, que la réalisation de cet objectif quinquennal permettait d'atteindre l'autosuffisance dans un grand nombre de produits agricoles et d'augmenter les exportations agricoles. «Le gouvernement va veiller sur ce programme et nous allons travailler pour que ce soit une priorité nationale», a-t-il soutenu. M. Bouazgui a relevé, à titre d'exemple, que la surface irriguée à Chlef ne dépassait pas les 13% alors que la superficie agricole dans cette wilaya est estimée à 200 000 hectares exploitables. Depuis 2001 jusqu'à récemment, il était interdit de réaliser des forages à Chlef, ce qui a empêché cette wilaya d'atteindre ses objectifs en matière



d'irrigation. Mais le wali a décidé récemment de lever cette interdiction en octroyant des autorisations de forage, ce qui permettra d'augmenter la superficie irriguée de 5.000 hectares d'ici à 2019. Le ministre a insisté sur la nécessité d'augmenter la surface irriguée particulièrement dans la filière céréalière pour

augmenter ses rendements, d'autant plus que les exploitations menées en irrigué ont réussi à obtenir des rendements supérieurs à 60 quintaux/hectare. Interrogé sur les prévisions de production pour la campagne céréalière 2016/2017, le ministre a estimé que la récolte serait meilleure comparativement à la

saison précédente. Concernant la filière lait, il a jugé que les quantités de lait cru collectées annuellement (900 millions de litres) étaient insuffisantes. «Si l'on veut réduire les importations (de poudre de lait), on doit faire plus d'efforts dans la production et la collecte», a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Bouazgui a appelé

les opérateurs et les responsables locaux à investir davantage dans les chaînes de conditionnement et de stockage des produits agricoles, vu le «grand déficit» enregistré en Algérie dans ce domaine. Il a déploré, à cet égard, le manque d'informations auprès des investisseurs concernant les mesures d'accompagnement et les facilités accordées par l'Etat. Lors de cette visite, la première depuis sa nomination à la tête du secteur, le ministre a inspecté des projets agricoles dans quatre communes de la wilaya de Chlef dont une plateforme logistique (froid, triage, conditionnement de la production agricole) à Oued Fodda et une exploitation agricole privée à Labiod Medjadja où il a procédé au lancement de la campagne moisson-battage. A Ouled Fares, le ministre a procédé à la mise en service d'une station de traitement de la semence de la céréale et à la distribution de matériels agricoles à des céréaliculteurs. Dans la commune d'El Marsa, il a visité une ferme aquacole privée et a inauguré un marché de gros de poissons. La wilaya de Chlef, classée dixième au niveau nationale en matière de production agricole, est connue notamment pour sa production dans les filières des agrumes, arboriculture fruitière, oléiculture, maraîchage, tomate industrielle et de la céréaliculture. La valeur de la production agricole dans cette wilaya a atteint 46,8 milliards de dinars en 2016, en hausse de 6,3% sur un an, tandis que le nombre d'emplois dans le secteur agricole est passé de 5 730 en 2000 à plus de 9 000 en 2016

K. L.

S. K./APS

Commerce

Octroi de 167 licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail

Quelque 167 licences d'importation sur les 228 demandes examinées par le secrétariat technique de la Commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille, ont été octroyées au terme des travaux de ladite commission, a indiqué mardi un communiqué du minist-

ère du Commerce. La Commission s'est référée dans l'examen des dossiers à des normes et méthodes techniques et objectives qui tiennent compte de l'octroi de la priorité aux opérateurs économiques producteurs de ces aliments en toute transparence, du bilan d'activité et du taux de recrutement pour chaque opérateur économique, outre les activités

d'importation et de distribution pour tout opérateur titulaire d'une licence pour ces produits : l'orge, le maïs, le tourteau de soja et le concentré minéral vitaminé, précise la même source. S'agissant du quota de l'orge, 42 licences d'importation d'une quantité de 462 076 tonnes ont été octroyées en accordant la priorité à l'Office national des aliments de bétail (Onab) et l'Office

national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (Onicl). Pour ce qui est du maïs, 60 licences d'importation d'une quantité de 2 145 321 tonnes ont été octroyées à des opérateurs dont l'Onab. Concernant le concentré minéral vitaminé, 28 licences d'importation d'une quantité de 9 041 tonnes ont été octroyées.

K. L.

S. K./APS

Pétrole/prix

Le Brent hier à moins de 49 dollars

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, pénalisés par le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ainsi que par les premières estimations hebdomadaires sur les réserves américaines. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord valait 48,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 51 cents par rapport à la clôture de mardi tandis que le baril de «light sweet crude» (WTI) cédait 58 cents à 45,88 dollars dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Les cours de l'or noir effaçaient leurs gains de mardi alors que les données de la fédération privée de l'American Petroleum Institute (API) sur l'évolution sur une semaine des réserves américaines inquiétaient les marchés. «Le pétrole a pris un nouveau coup de l'API», qui estime que les réserves de brut des Etats-Unis ont augmenté de 2,8 millions de barils la semaine achevée le 9 juin, a commenté

Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. «La publication du Département américain de l'Energie (DoE) de cet après-midi en devient d'autant plus importante. Si elle confirme ce chiffre, cela pourrait déclencher un mouvement de vente sur le pétrole», a-t-il prévenu. Pour les réserves arrêtées au 9 juin, les analystes s'attendent à une baisse sur la semaine de 2,4 millions de barils de brut, à une baisse de un million de barils d'essence et à une hausse de 500 000 barils de produits dérivés, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. A plus long terme, les analystes ne sont pas beaucoup plus optimistes, le rapport mensuel de l'AIE ayant confirmé le ton prudent et peu enthousiaste du rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publié mardi. «L'état des lieux et les prévisions des deux institutions pèsent sur les prix car les tensions sur l'offre qui devaient être créées par les baisses de production de l'Opep ne se matérialisent toujours

pas», ont commenté les analystes de Commerzbank. «Sur la base de nos prévisions actuelles pour 2017 et 2018, en intégrant le scénario que les pays de l'Opep continueront de respecter leur accord de production, les stocks pourraient ne pas retomber au niveau désiré avant d'arriver presque au terme de l'accord en mars 2018», a prévenu l'AIE dans son rapport publié hier. (APS)

Pétrole : la demande mondiale devrait atteindre un record à plus de 99 mbj en 2018

La demande mondiale de pétrole devrait augmenter en 2018 pour atteindre un nouveau record à 99,3 mbj, mais à un niveau inférieur à la hausse de la production des pays non-Opep, selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) communiquées hier. Dans son rapport mensuel sur le pétrole, l'AIE dit tabler

sur une augmentation de la demande mondiale d'or noir de 1,4 mbj à 99,3 mbj en 2018, après une hausse de 1,3 mbj attendue cette année. Mais, selon les estimations de l'AIE, les pays non-Opep, Etats-Unis en tête, devraient voir la croissance de leur production pétrolière s'accélérer en 2018 à un niveau supérieur à la hausse de la demande mondiale. Ces pays devraient augmenter leur production de 1,5 million de barils par jour (mbj) à 59,7 mbj. A eux seuls, les Etats-Unis produiront plus d'un (1) mbj supplémentaires à 14,1 mbj l'an prochain, ajoute la même source. «Sur la base de nos prévisions actuelles pour 2017 et 2018, en intégrant le scénario que les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) continueront de respecter leur accord de production, les stocks pourraient ne pas retomber au niveau désiré avant d'arriver presque au terme de l'accord en mars 2018», a prévenu l'agence énergétique basée à Paris.

R. E.

Aïn Defla

Vers une récolte céréalière de 1,4 million de quintaux

■ La récolte céréalière attendue dans la wilaya de Aïn Defla au titre de la saison agricole 2016-2017 serait de l'ordre de 1,4 million de quintaux, légèrement en hausse par rapport à celle enregistrée lors de la dernière campagne moissons-battage (1,2 million qx), selon les prévisions de la direction locale des services agricoles.



Par Salah Ch.

Ce chiffre englobe 260 000 qx représentant la semence céréalière pour laquelle 7 125 ha a été consacrée, a indiqué le responsable du service des statistiques à la même direction, Amar Sadi.

Au total, 78 400 ha ont été

réservés à la céréaliculture dans la wilaya dont 57 230 consacrés au blé dur, 2 500 au blé tendre, 17 240 à l'orge et 1 500 à l'avoine, a précisé le même responsable.

Les prévisions en matière des rendements font état de 36 qx/ha, a-t-il signalé, observant que la campagne labours semailles a été menée dans des

conditions jugées satisfaisantes.

La superficie céréalière irriguée au cours de l'actuelle saison agricole a été de 14 000 ha, soit plus que celle irriguée la saison dernière, a-t-il souligné, faisant état de quelque 200 millions de m³ puisés à partir de 5 barages de la wilaya.

A l'avenir, Aïn Defla compte se spécialiser dans le programme inhérent aux semences de céréales, a-t-on soutenu, faisant état de l'approvisionnement à l'heure actuelle de nombreuses wilayas avoisinantes en semences.

A vocation agricole, la wilaya de Aïn Defla compte quelque 13 000 agriculteurs investis dans la céréaliculture laquelle représente près de 45% de la surface agricole utile (SAU), note-t-on.

Une hausse prévisionnelle de 30% de la production céréalière à Annaba

Une hausse d'environ 30 % de la production céréalière (orge, blé dur et blé tendre) est prévue dans la wilaya d'Annaba au cours de l'actuelle saison

agricole comparativement à la saison précédente, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles (DSA).

S'exprimant en marge de la cérémonie du lancement officiel de la campagne de moisson-battage de l'année 2017 dans la ferme agricole «Boubakeur Hamiz» de la commune d'Aïn El Barda, Mohamed Khroubi a indiqué que ses services prévoient une production céréalière globale de l'ordre de 430 000 quintaux, avec une rentabilité de 30 quintaux par hectare.

Cette quantité représente un «saut qualitatif» de la production de l'orge, du blé dur et du blé tendre dans la wilaya d'Annaba, qui a consacré une superficie de 14 430 hectares au titre de cette saison pour la production des céréales, à travers les communes d'Aïn El Barda, Echorfa, El Eulma, et El Hadjar, a-t-on noté. En plus de l'extension de la superficie cultivée, les indicateurs positifs de la rentabilité des superficies consacrées à la production céréalière s'expliquent par les efforts fournis par les agriculteurs pour améliorer le rendement, notamment dans la préparation, le traitement et le

contrôle du sol, a souligné M. Khroubi.

Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne de moisson-battage de cette saison agricole, les services concernés de la wilaya ont déployés 170 moissonneuses et mobilisés cinq points de collecte de céréales, a-t-on précisé.

S. Ch./APS

Oran La centrale électrique de Boutelis augmentera de 33% la capacité de production

LA NOUVELLE centrale électrique à turbines à gaz de Boutelis, d'une puissance globale de 446 MW, augmentera la capacité de production d'électricité à Oran de 33%, a indiqué à l'APS le directeur local de l'énergie.

Les travaux du projet, érigé sur une superficie de 20 hectares dans la commune de Boutelis, connaissent un taux d'avancement de l'ordre de 50%, a indiqué Omar Sebba, ajoutant que la réception de la centrale est prévue pour le mois de juin 2018.

La wilaya d'Oran compte 4 centrales : Oran, Mars El Hadjadj, Bethioua et Bir El Djir, d'une puissance globale de 1.200 MW, un seuil de 1 646 MW sera atteint avec la mise en service de la nouvelle centrale.

La centrale électrique est constituée de deux turbines à gaz d'une puissance de 223 MW chacune fonctionnant au gaz naturel comme combustible principal et de gasoil comme combustible de secours, a-t-on indiqué de même source.

La construction de la centrale électrique, qui est réalisée par le consortium General Electric International (USA) et CEGELEC SAS (France), a débuté en 2012 et devait être livrée en 2015, a-t-on ajouté.

Le projet a connu un certain retard en raison de la nature du sol contenant du gypse. Néanmoins, des travaux de renforcement du sol ont été entrepris afin de garantir une assise solide aux différentes constructions et turbines de la centrale électrique et la centrale sera livrée fin 2017.

Après huit mois d'essais, la centrale sera mise en service en septembre 2018, précise M. Sebba, notant que les équipements ont déjà été réceptionnés. Daïl T.

Bousaâda

Réception avant septembre de 1 500 places pédagogiques et une résidence universitaire

Le mois de septembre prochain a été fixé comme date butoir pour la réception du centre universitaire de Bousaâda (M'Sila) de 1 500 places pédagogiques et une résidence de 500 lits, a indiqué mardi le wali, Hadj Mokdad, en marge d'une visite de travail dans cette région. Ce projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux «appréciable», sera réceptionné dans les délais fixés, a affirmé le chef de l'exécutif local, qui a mis l'accent sur l'impact qu'aura cette nouvelle structure d'enseignement supérieur dans l'amélioration et le renforcement des conditions de réception pédagogique, d'hé-

bergement et de restauration. Le futur centre universitaire de Bousaâda renfermera également un restaurant d'une capacité de 1 000 repas qui sera réceptionné simultanément avec les places pédagogiques et la résidence universitaire, a souligné le même responsable. Une fois mise en exploitation, cette structure universitaire dont la réalisation a nécessité un investissement de plus de 830 millions de dinars interviendra résolument pour mettre fin aux conditions difficiles de scolarisation des étudiants de l'Ecole nationale des enseignants, ouverte depuis deux ans dans une structure inadaptée à

Bousaâda, ont estimé les responsables concernés. Par ailleurs, inspectant le marché de gros des fruits et légumes, réceptionné depuis plus de trois ans à Bousaâda, et qui demeure inexploité, le wali a affirmé dans une déclaration à l'APS que «des mesures seront prises afin de permettre aux professionnels du secteur de l'agriculture d'exploiter cette structure».

Le marché de gros des fruits et légumes est érigé à proximité d'El Maâdar, dans la région de Bousaâda, connue par sa production des légumes et fruits, a-t-on noté.

Fatah B.

Voie ferrée Hassi Messaoud-Tougourt

Neuf ouvrages réalisés sur le tracé

Neuf ouvrages ont été réalisés sur le tracé du projet de la voie ferrée reliant Hassi-Messaoud à Tougourt (150 km), a appris l'APS mardi auprès de la Direction des Transports de la wilaya d'Ouargla.

Ces ouvrages figurent dans les 21 installations prévues dans ce projet, dont neuf ponts pour le passage de véhicules, deux murs de soutènement, deux points de passages pour les cheptels (camelin notamment), quatre ponts de protection des canalisations d'hydrocarbures et quatre autres pour faciliter le

passage des trains, a précisé le chargé de la gestion des affaires de cette direction, Abdelkrim Zeroual.

Les chantiers de ce projet de voie ferrée, pour lequel a été consacré un financement de 70 milliards DA au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance, enregistrent un rythme de réalisation «acceptable», avec la concrétisation jusqu'ici de quelque 70 km de travaux de terrassement précédant la pose des rails, a-t-il souligné.

Lancé en 2013, le projet compte une ligne à voie unique

(96 km) entre Tougourt et la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, et une autre à double voies (54 km) entre cette dernière et la zone de Haoud El-Hamra, l'actuelle Hassi-Messaoud, selon la même source.

Livrable en décembre 2018, ce projet revêt une «grande» importance avec son double impact économique et social, puis qu'il permettra, avec l'exploitation de trains roulant à 100 km/h maximum, de réduire les coûts du transport des marchandises, qui s'opère actuellement par le biais «couteux» des

camions de gros tonnage.

Il engendrera, à son entrée en service, l'apparition aussi d'activités économiques diverses en proximité de son tracé, sans compter son impact sur le développement de l'agriculture (création de nouveaux périmètres), a affirmé le même responsable.

Au plan social, il permettra de développer des prestations de transport de voyageurs avec des trains roulant à 160 km/h, et d'améliorer les conditions de transport-passagers dans ces zones sahariennes, a-t-il ajouté.

R. R.

Accueil des réfugiés

La Commission européenne met en garde trois Etats membres récalcitrants

■ La Commission européenne a décidé mardi de lancer des procédures d'infraction contre la République tchèque, la Hongrie et la Pologne qui rechignent à accueillir des réfugiés conformément au plan de répartition de 160 000 demandeurs d'asile depuis l'Italie et la Grèce, mis en place par l'exécutif européen et adopté en septembre 2015.

Par Faten D.

Comme l'avait indiqué dans le précédent rapport sur la relocalisation et la réinstallation, «la Commission a décidé d'engager des procédures d'infraction contre ces trois Etats membres», a-t-elle annoncé dans un communiqué. Ces derniers mois, la Commission n'a eu de cesse d'exhorter les Etats membres de l'Union qui n'avaient encore procédé à aucune relocalisation ou n'avaient pas pris d'engagements en ce sens, à le faire. «Malgré ces demandes répétées, la République tchèque, la Hongrie et la Pologne, au mépris des obligations juridiques qui leur incombent en vertu des décisions du Conseil et de leurs engagements envers la Grèce, l'Italie et d'autres Etats membres, n'ont toujours pas pris les mesures nécessaires», a-t-elle déploré. Confrontée à un afflux massif de migrants, le plus important depuis la seconde guerre mondiale, l'UE a mis en place un programme de «relocalisation et réinstallation» de 160 000 demandeurs d'asile depuis l'Italie et la Grèce où des milliers

de réfugiés débarquaient quotidiennement sur les côtes. «Nous ne pouvons pas laisser et nous ne laisserons pas les Etats membres ayant une frontière extérieure seuls face à la question migratoire. Quant à la relocalisation, je tiens à être parfaitement clair: la mise en œuvre des décisions du Conseil en la matière n'est pas facultative».

La Pologne juge «illé-gales» d'éventuelles sanctions UE

La Pologne, visée par d'éventuelles sanctions de l'Union européenne (UE) pour son refus d'accepter des réfugiés dans le cadre d'un plan de solidarité européen, a jugé mardi ces mesures «illé-gales». Bruxelles devrait lancer mercredi une procédure d'infraction contre la Pologne, la Hongrie et la République tchèque qui rechignent à participer au programme de répartition de 160.000 demandeurs d'asile depuis l'Italie et la Grèce. Le ministre polonais des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski, a assuré que son pays n'était pas «menacé» par des sanctions qu'il a considérées comme «illé-gales». «On



ne peut pas lier la relocalisation ou ces déplacements forcés avec une politique européenne quelle qu'elle soit», a déclaré M. Waszczykowski à des médias polonais. «La majeure partie de ces gens ne sont pas des réfugiés, mais des migrants qui sont arrivés en Europe illégalement. Ils ne veulent pas être transférés en Pologne. Il aurait fallu le faire par la force», a estimé M. Waszczykowski. Les procédures d'infraction européennes peu-

vent aboutir à une saisine de la Cour de justice de l'UE (CJUE) et le cas échéant à de lourdes sanctions financières. Rafal Bochenek, le porte-parole du gouvernement conservateur nationaliste polonais, s'est déclaré lui «surpris» par les mises en garde de Bruxelles. «C'est surprenant. Ces actions témoignent de la faiblesse de la Commission européenne et de son incapacité de gérer les affaires pour ce qui est de la

relocalisation», a-t-il estimé, cité par l'agence PAP. En refusant d'accueillir son quota de demandeurs d'asile, pourtant accepté par le gouvernement centriste précédent, Varsovie a proposé d'envoyer de l'aide humanitaire dans des camps de réfugiés ou dans des zones de guerre au Moyen-Orient. Empruntant la rhétorique vive de la Première ministre Beata Szydlo, M. Bochenek a estimé que le plan de transfert des réfugiés constituait «une menace» pour la sécurité des membres de l'UE.

Face à l'afflux massif de demandeurs d'asile sur les côtes italiennes et grecques, où sont arrivés plus d'un million de migrants en 2015, les pays de l'UE avaient adopté en septembre 2015 un plan de répartition de 160.000 personnes en deux ans vers le reste de l'Union.

A ce jour, quelque 20 000 demandeurs d'asile seulement ont été accueillis par les pays de l'UE.

F. D.

Berlin Six migrants condamnés pour avoir tenté de brûler un sans-abri

SIX MIGRANTS ont été condamnés mardi par un tribunal allemand à des peines ferme ou avec sursis pour avoir tenté de mettre le feu à un sans-abri dans le métro berlinois, selon des sources médiatiques. Ces migrants, âgés de 15 à 21 ans au moment des faits, comparaissaient depuis plus d'un mois devant un tribunal de Berlin. La juge, Regina Alex, a prononcé des condamnations pour coups et blessures volontaires, et non pour tentative de meurtre comme requis par le parquet, selon des médias. L'accusé principal, Nour N., 21 ans a été condamné à deux ans et neuf mois de prison ferme, et trois de ses co-accusés ont été condamnés par la Cour pour mineurs à huit mois de prison avec sursis et des travaux d'intérêt général. Deux autres accusés ont été condamnés à quatre semaines de détention et de travaux d'intérêt public. Dans la nuit du 25 au 26 décembre, à la station de métro Schönleinstrasse, la bande de jeunes avait mis le feu au coussin sur lequel dormait un sans-abri, puis s'était enfui. L'intervention de passants et d'un conducteur qui s'était emparé d'un extincteur avait permis au sans-abri de 37 ans d'être sauvé. Les images, capturées par des caméras de vidéo-surveillance, de la bande de jeunes faisant des pitreries dans le métro après l'agression avaient choqué une partie de l'opinion publique.

R. M.

Italie

La maire de Rome demande «un moratoire» sur les arrivées des migrants

La maire de Rome Virginia Raggi (Mouvement 5 étoiles, populiste) a annoncé mardi avoir demandé au gouvernement «un moratoire sur l'arrivée de nouveaux migrants» dans la capitale italienne, estimant que la création de nouvelles structures d'accueil représenterait des risques. «Rome est soumise à une forte pression migratoire, on ne peut pas continuer ainsi», écrit M^{me} Raggi, en indiquant avoir envoyé une lettre au préfet de Rome «pour qu'il demande au ministère de l'Intérieur un moratoire sur l'arrivée de nouveaux migrants dans la ville». «L'accueil est l'une des nombreuses urgences dont nous avons hérité, une urgence aggravée

par l'inertie de ceux qui au fil des années auraient dû s'occuper de l'assistance aux migrants», ajoute la jeune maire de Rome, 38 ans, élue au Capitole il y a un an. «Je trouve impossible, voire risqué, de permettre la création de nouvelles structures d'accueil», conclut-elle, en indiquant qu'elle demandera à être reçue par le ministre de l'Intérieur «pour qu'il intervienne sur le thème des arrivées incontrôlées». Le gouvernement a fait adopter en avril au Parlement un plan prévoyant d'augmenter à la fois les capacités d'accueil des demandeurs d'asile, mais aussi de mettre un frein aux arrivées et d'expulser les déboutés. Le plan prévoit aussi de

nouvelles mesures pour répartir au mieux les demandeurs d'asile dans des petites structures, avec un objectif de 2,5 demandeurs pour 1 000 habitants. Le nombre de demandes d'asile sur le sol italien est passé de 23 620 en 2013 à 123 482 en 2016. La durée moyenne d'examen des demandes est de 268 jours, contre 167 au début de la crise migratoire. Depuis le début de l'année, l'Italie a vu arriver plus de 64 158 migrants sur ses côtes, soit une hausse de plus de 17,3% par rapport à la même période l'année dernière, selon un bilan du ministère de l'Intérieur.

Faty H.

Niger

Une centaine de migrants secourus par des militaires nigériens en plein désert

Une centaine de migrants ouest-africains, dont des femmes, abandonnés en plein désert au nord du Niger, ont été secourus par des éléments de l'armée nigérienne, a rapporté mardi une source sécuritaire. «Environ cent migrants ouest-africains abandonnés par un passeur ont été secourus ces derniers jours par une patrouille militaire dans le désert» vers la Libye, a déclaré cette source sécuritaire sans donner plus de détails. Selon le journal en ligne Air Info basé à Agadez, «ces migrants ont été sauvés in extremis de la mort par les forces

de sécurité» près d'Agchegour, une localité qui abrite un puits sur l'axe menant de Bilma à Dirkou en direction de la Libye. «Ils ont subi d'affreuses tortures de la part de leurs passeurs avant d'être abandonnés sans provision d'eau ou de nourriture», souligne le journal, citant une autre source sécuritaire. A la mi-mai, quarante migrants ouest-africains, abandonnés par leur passeur, avaient été secourus par l'armée en plein désert du nord du Niger. Début juin, 44 migrants, parmi lesquels des bébés, ont été retrouvés morts en plein désert dans la région d'Agadez, dans le

nord du Niger, sur leur route vers la Libye voisine et probablement l'Europe, avaient annoncé des sources locale et humanitaire. A la mi-mai, l'Italie et l'Allemagne ont réclamé l'ouverture d'une mission de l'UE à la frontière Niger-Libye pour lutter contre l'immigration clandestine vers l'Europe, selon une lettre adressée à la Commission européenne. Entre janvier et mi-avril, l'Italie a vu arriver 42 500 personnes par la mer dont «97% ont embarqué en Libye», selon cette lettre dont l'AFP a obtenu une copie. Pour fermer la route migratoire vers la Libye via le

Niger, les deux pays prônent «des programmes de développement et de croissance pour les communautés le long de la frontière», «une assistance technique et financière aux organes libyens chargés de lutter contre la migration clandestine» et la formation du personnel libyen à la lutte contre les trafics. Pour lutter contre les trafiquants, Niamey a voté en 2015 une loi très sévère pénalisant leurs crimes, qui les rend passibles de peines allant jusqu'à 30 ans de prison. Ce durcissement législatif est apparemment loin de décourager passeurs et migrants.

K. L.

Volkswagen Algérie :

La nouvelle Golf est sortie de l'usine de Relizane



Page animée par Ali Zidane

L'ouverture des pré-commandes pour la nouvelle Volkswagen Golf produite à l'usine de Relizane a eu lieu dimanche 11 juin dans l'ensemble du réseau Sovac Algérie. L'entrée en production de l'usine Sovac Production intervient dans les délais prévus, à savoir juin 2017.

C'est en effet une fierté algérienne que de pouvoir produire l'icône de Volkswagen, son best-seller universel, à savoir la nouvelle Golf, à l'usine Sovac Production. Le choix porté mutuellement par Sovac Algérie et Volkswagen Group de produire ce véhicule en Algérie, témoigne de la forte considération affichée par les deux parties pour le client algérien, en répondant à nos clients

les plus exigeants en matière de confort et de qualité.

La nouvelle Golf sera proposée avec deux blocs moteurs 2.0 TDI 110 Ch (Start) et 2.0 TDI 143 Ch et déclinée en trois finitions : l'inédite version Start, tout spécialement conçue par Volkswagen pour célébrer l'évènement, la Comfortline, destinée aux clients aspirant au meilleur et la Carat DSG, concentré de nouvelles technologies de Volkswagen et qui sera disponible au courant de l'année 2017.

En termes d'équipement de sécurité, la nouvelle Golf est dotée dans toutes ses versions de l'ESP, ABS, ASR, EDS, MSR, du blocage électronique de différentiel XDS, d'un régulateur et limiteur de vitesse, d'airbag conducteur et passager avant, avec désactivation de l'airbag passager, airbags de tête pour passagers avant et arrière y compris airbags latéraux à

l'avant, ainsi que d'un détecteur de fatigue.

Un nouveau système multimédia «Composition Colour» à écran tactile, ainsi qu'une connectivité riche et moderne (USB, iPhone/iPod, Bluetooth, carte SD, Aux-in) achèvent l'incroyable niveau d'équipement

de la nouvelle Golf Start.

Tarifs TTC Nouvelle Volkswagen Golf, la finition Start 2.0TDI 110Ch est de 2 999 000 DZD, la finition Comfortline 2.0TDI 143Ch est au prix de 3 800 000 DZD et la finition haut de gamme Carat DSG sera lancée courant 2017.

— Changement à la tête de Renault Algérie — André Abboud remplace Guillaume Josselin



Il est venu le temps du changement chez le leader du marché algérien de l'automobile, Renault Algérie. En effet, André Abboud est nommé nouveau directeur général du Groupe Renault en Algérie et prendra ses fonctions le 1^{er} août 2017. Il succède à Guillaume Josselin, nommé vice-président Sales & Marketing de la région Afrique - Moyen Orient - Inde (AMI), le 15 mai dernier.

Diplômé de l'Ecole centrale de Lyon, André Abboud commence sa carrière chez Renault en 1988 et y occupe différents postes en ingénierie. En 1999, il est nommé architecte de Mégane 2, puis prend la responsabilité du service de développement des sièges pour l'en-

semble de la gamme Renault. En 2004, il est nommé ingénieur en chef adjoint pour les véhicules Renault Clio et Renault Modus, et rejoint par la suite, en 2008, la Division véhicule utilitaire en tant que directeur de Programme Trafic. En 2010, il devient ingénieur en chef du Segment C, où il a la responsabilité du développement des Renault Mégane, Scénic, Kadjar et Mégane Sedan. De juin 2013 jusqu'à sa nomination à la tête du Groupe Renault en Algérie, André Abboud est directeur de Programme du Segment C. Il a notamment assuré le lancement de la nouvelle Renault Mégane, du nouveau Renault Scénic et de Renault Kadjar.

Volkswagen Utilitaire Algérie

Les précommandes du VW Caddy «made in bladi» ouvertes

Volkswagen Utilitaire Algérie a annoncé que l'ouverture des pré-commandes pour son nouveau Caddy a débuté dimanche dernier dans le réseau Sovac. Le nouveau Caddy a été revisité non seulement à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. La nouvelle cabine est dotée d'une planche de bord nouvelle ainsi qu'un volant multifonction. Le confort de conduite est renforcé par des sièges ergonomiques, revêtus en option d'un tissu encore plus robuste, par une garde de toit généreuse, de l'espace pour jambes et une acoustique optimisée. Les professionnels trouveront dans le réseau national de Sovac une offre avec deux motorisations et trois niveaux de finition pour le nouveau Caddy assemblé dans l'usine Sovac Production de Relizane. Dans son communiqué, Sovac indique que les tarifs du Caddy débiteront à partir de 3 220 000 dinars, disponible avec pas moins de 7 teintes, à savoir : blanc candy, Rrflét d'argent, gris indium, noir intense, bleu starlight, black berry et brun châtaigne. Voici le détail des tarifs par niveau



d'équipements:

- Nouveau Volkswagen Caddy 1.6 TDI Business : 3 220 000 dinars
- Nouveau Volkswagen Caddy 2.0 TDI Comfort : 3 499 000 dinars
- Nouveau Volkswagen Caddy 2.0 TDI Highline : lancement Courant 2017.

Pour la sécurité, Sovac production propose son nouvel utilitaire avec le contrôle électronique de stabilisation ESP et ABS, le régulateur de vitesse, les airbags frontaux et latéraux, et phares antibrouillard.

— Les intéressés peuvent désormais acquérir la nouvelle Škoda Octavia —

Les précommandes ouvertes dans le réseau Sovac

L'ouverture des pré-commandes pour la Škoda Octavia, produite à l'usine de Relizane, aura lieu dimanche dans l'ensemble du réseau Sovac Algérie. Sortie il y a juste quelques mois sur le marché international, la Škoda Octavia arrive en Algérie, avec l'honneur de faire partie des premiers modèles concernés par la production nationale.

Comme annoncé à plusieurs reprises, l'entrée en production de l'usine Sovac Production intervient dans les délais prévus, à savoir juin 2017. La nouvelle Škoda Octavia est dotée du moteur Diesel 2.0 TDI 143Ch et sera déclinée en deux finitions : Ambitions et Style. La nouvelle édition de la Škoda Octavia, le modèle le plus vendu du constructeur automobile tchèque, revient avec un restylage nettement plus percutant et dynamique.

Un nouvel avant avec une



calandre plus large, des phares supplémentaires, des entrées d'air plus importantes pour un pare-chocs restylé et de nouveaux feux arrière contribuent à ce nouveau style. L'espace intérieur se caractérise par des matériaux de haute qualité, la mise à niveau de l'affichage multifonction et un nouvel éclairage d'ambiance LED.

Outre un habitacle plus spacieux que la moyenne, la Škoda Octavia offre désormais encore plus de confort et de sécurité, et

renforce ainsi sa position sur le segment des véhicules compacts. Dans le cadre du restylage du modèle, les dimensions extérieures de la berline Škoda Octavia ont changé. À partir des dimensions extérieures, les ingénieurs de Škoda ont créé un habitacle dont le volume disponible pour les passagers et les bagages dépasse de loin les dimensions habituelles du segment.

Les passagers peuvent ainsi bénéficier, à l'avant et à l'arrière, d'un dégagement particulièrement généreux aux jambes, aux coudes et à la tête. Le volume intérieur du coffre de la berline est de 590 litres (1 580 litres avec les sièges arrière rabattus).

Le prix de la nouvelle Škoda Octavia pour la finition 2.0 TDI 143 CH Ambition est de 2 899 000 DA et pour la finition 2.0 TDI 143 CH tandis que la finition Style avec la même motorisation sera lancée courant 2017.

Sovac Production

Seat Ibiza «made in Bladi» à partir de 1 999 000 DA

L'usine Sovac Production de Relizane est au rendez-vous avec la production de plusieurs modèles du Groupe Volkswagen. Ainsi, le réseau du Groupe Sovac commercialisera la Seat Ibiza qui sera proposée au public Algérien avec le moteur essence 1.6 MPI de 90 ch.

Côté équipements, la Seat Ibiza «made in Algérie» sera proposée en trois niveaux de finitions Sol, High et Style. Cette dernière version ne sera pas concernée par la prise de commande qui commence par les deux premières finitions dès la semaine prochaine.

Tarifs en TTC de la Seat Ibiza Made in Algérie :
- Seat Ibiza 1.6 MPI de 90 ch (Sol) : 1 999 000 DA



- Seat Ibiza 1.6 MPI de 90 ch (High) : 2 390 000 DA alors que la version Style est prévue courant 2017.

Côté équipements de sécurité, l'espagnole embarque le Système ABS+ESP+EBA, airbags frontaux et latéraux, assistance au démarrage en côte, détecteur de fatigue, ceintures de sécurité à trois points, rappel de bouclage de la ceinture de sécurité pour sièges passager et conducteur, système Isofix, régulateur de vitesse.



Afghanistan

Le Pentagone va trancher sur un renfort américain

■ Le chef du Pentagone, Jim Mattis, qui a averti mardi que les talibans progressaient en Afghanistan, a désormais les mains libres pour décider d'un renfort militaire américain dans le pays, la Maison-Blanche lui déléguant toute décision en la matière.

Par Rosa F.

Les chefs militaires américains dans la région réclament depuis des mois des renforts de plusieurs milliers de soldats pour aider le gouvernement afghan à faire face à la pression des talibans. Selon un responsable américain, le président Donald Trump a décidé de laisser Jim Mattis trancher sur ces demandes, émanant notamment du général John Nicholson, le chef des forces de l'Otan en Afghanistan. M. Mattis n'a jamais laissé filtrer son avis sur la question, mais il est peu probable qu'il refuse ces demandes.

Mardi, lors d'une audition au Congrès, il a ainsi estimé qu'il fallait prendre des mesures rapidement face aux progrès des talibans. «*Nous ne sommes pas en train de gagner. Nous allons corriger cela aussi vite que possible*», a déclaré l'ancien général des Marines devant le Congrès.

Selon les estimations circulant à Washington, les chefs militaires régionaux demanderaient

de 3 à 5 000 hommes supplémentaires. Les militaires américains sont actuellement 8 400. Un renfort ferait repartir à la hausse les effectifs pour la première fois depuis le tournant de la décennie 2000, après des années de baisse. Les talibans sont à l'offensive en Afghanistan et ont revendiqué une série d'attaques meurtrières, notamment contre des bases et positions militaires afghanes. Samedi, une attaque a tué trois soldats américains et en a blessé un autre dans le Nangarhar (est de l'Afghanistan). Un soldat afghan – un élément infiltré, selon les talibans – a tiré sur les soldats américains. Les soldats américains et de l'Otan n'ont en principe qu'une mission de formation et d'entraînement des forces afghanes, et ne participent pas aux combats, sauf exception. Un renfort de leurs effectifs leur permettrait notamment de mieux se diffuser au sein de l'armée afghane. Ils pourraient ainsi apporter leur conseil au niveau des kandak, les bataillons afghans, et non plus seulement



au niveau des états-majors. Les militaires pourraient aussi être autorisés à apporter plus de «*soutien de feu*» (artillerie par exemple) ou de soutien aérien aux militaires afghans. Mardi, Jim Mattis a également reconnu «*l'urgence*» de redéfinir la stratégie américaine en Afghanistan, après les tentatives de désenga-

gement militaire de l'administration Obama. Il s'est prononcé pour une présence à long terme dans le pays de troupes américaines et de l'Otan, approuvant la comparaison faite par un sénateur avec la présence américaine en Europe ou en Corée du Sud. Il s'agirait de maintenir sur place une force militaire «*résis-*

duelle» mais «*sophistiquée*», capable d'aider les forces locales à stopper immédiatement toute résurgence importante des insurgés islamistes, a-t-il expliqué. «*Je n'ai pas de doute qu'une majorité des Afghans soutient une présence militaire américaine sur place*», a-t-il affirmé. Il a indiqué qu'il devrait revenir «*à la mi-juillet*» devant le Congrès pour détailler cette stratégie à long terme. Les États-Unis sont présents militairement depuis 16 ans en Afghanistan. Après avoir porté les effectifs militaires jusqu'à un pic de 100 000 en 2011, l'ancien président Barack Obama avait entamé la décade. Il espérait laisser un millier d'hommes seulement à son départ de la Maison-Blanche, conformément à ses promesses de campagne. Mais l'armée afghane, seule en charge des combats contre les talibans depuis la fin 2014, n'est pas arrivée à endiguer les coups de boutoir des insurgés islamistes, et M. Obama avait été contraint de ralentir le retrait.



Points chauds

Cohérence

Par Fouzia Mahmoudi

La crise qui frappe en ce moment la droite française ne met pas seulement en danger l'entité de Les Républicains, mais aussi les différentes personnalités qui la compose. Et si François Baroin s'est retrouvé sur la ligne de front ces derniers jours, personnifiant la déconfiture de sa famille politique, il n'est pas le seul aujourd'hui à jouer son avenir. L'une des personnalités politiques les plus médiatisées est en grande difficulté et risque de perdre son siège de députée et par là même sa pertinence. En effet, Nathalie Kosciusko-Morizet, dont on a vu souvent ces dernières années les portraits politique et personnel occuper les pages des magazines et des journaux et qui a toujours réussi à faire entendre sa voix dans tous les grands débats qui ont agité la France ces dernières années, pourrait bien être écartée des feux des projecteurs et surtout de l'Assemblée nationale par les électeurs français, qui ont démontré ces derniers mois leur volonté de renouveler la classe politique. Mais NKM continue à avoir de forts soutiens au sein de son parti : «*Dans une Assemblée avec majorité absolue, il faut des gens qui ont une voix singulière, du caractère, du charisme*, affirme l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin. *On ne déverrouillera pas le débat par la brutalité mais par la clairvoyance, la pertinence, la justesse qu'incarne NKM*». La candidate LR ne perd pas espoir et continue à tenter de convaincre les Français malgré sa position de faiblesse, elle est arrivée seconde au premier tour des élections législatives loin derrière le candidat de la majorité présidentielle. Mais c'est surtout son positionnement qui a confus ses électeurs. Ardente opposante d'Emmanuel Macron, elle a changé d'avis il y a quelques semaines, se disant désormais prête à travailler avec le Président. Certains de ses proches affirment même qu'elle aurait accepté un portefeuille dans le gouvernement Macron. «*Je suis toujours dans la logique de la main tendue au chef de l'État. Mais il faut des députés qui soient suffisamment indépendants pour être capables de dire non à certaines réformes pour que leur oui sur d'autres ait de la valeur*», répétait-elle encore cette semaine. Mais cette logique ne semble pas avoir convaincu les électeurs de droite qui ont boudé celle qui a trop «*tendu la main*» vers le nouveau Président. Quant aux électeurs séduits par En Marche ! ils avaient un candidat officiel du mouvement pour qui voter. Et ils l'ont fait massivement, le candidat du parti présidentiel étant arrivé en tête avec 41,81% des suffrages contre 18,13% pour NKM. Le manque de cohérence de la députée lui aura ainsi été fatal et les électeurs de droite ne se sont pas gênés pour le lui signifier en ne lui accordant pas leur vote.

F. M.

Grande-Bretagne

May, engagée sur le calendrier du Brexit, cherche une alliance

Quelques heures après avoir promis de respecter le calendrier des négociations du Brexit, à Paris, la Première ministre britannique Theresa May va tenter cette semaine à Londres de trouver un accord avec le parti nord-irlandais du DUP, pour retrouver sa majorité absolue aux Communes. Pressée par les dirigeants européens, M^{me} May les a rassurés mardi à Paris, dans le jardin de l'Élysée : «*Le calendrier pour les négociations du Brexit est maintenu et elles commenceront la semaine prochaine*», a-t-elle assuré, alors que le président français Emmanuel Macron venait de redire son souhait que ces négociations «*démarrent le plus rapidement possible*». Theresa May a ainsi répondu à l'impatience exprimée par certains dirigeants européens, agacés par le flou qui entourait le début des négociations de sortie du Royaume-Uni de l'UE, censées commencer le 19 juin. «*Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est le fait d'avoir le plus rapidement possible un partenaire pour négocier*», avait ainsi déclaré le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit, Michel Barnier, dans un entretien avec la presse européenne. «*Nous sommes prêts, nous pouvons commencer à discuter demain matin*», avait-il affirmé, comme pour mieux souligner l'absence d'interlocuteur côté britannique. Mais cet engagement de Theresa May à maintenir le calendrier des négociations du Brexit la pousse à faire aboutir au

plus vite les discussions avec le DUP, le parti unioniste protestant d'Irlande du Nord. Désormais sans majorité absolue depuis les élections législatives du 8 juin, qu'elle avait elle-même convoquées pour renforcer sa position face à des Travailleurs supposés affaiblis, Theresa May est en effet contrainte de courtiser le parti nord-irlandais, dont les dix élus permettraient aux Tories d'atteindre les 326 sièges requis pour avoir le contrôle du Parlement. Le Parti conservateur ne dispose plus que de 318 députés depuis les élections législatives anticipées de jeudi dernier. Une première rencontre entre Theresa May et Arlene Foster, la dirigeante du DUP, s'est tenue mardi après-midi, sans aboutir à un accord. Les échanges ont cependant été qualifiés de «*productifs*» par la Première ministre. «*J'espère que nous pourrions atteindre une conclusion au plus vite*», a de son côté affirmé Arlene Foster. Mais les prises de position de la formation unioniste contre le mariage homosexuel et l'avortement suscitent le malaise jusque dans les rangs conservateurs, tandis que l'Irlande s'inquiète de voir une telle alliance remettre en cause le fragile équilibre des pouvoirs qui règne en Irlande du Nord. Le chef de l'opposition britannique, le travailliste Jeremy Corbyn, a rallié mardi cette tentative d'alliance entre les deux formations, qui constituerait selon lui une «*coalition du chaos*». L'ancien Premier ministre

conservateur, John Major, a lui aussi exprimé ses inquiétudes, estimant sur BBC Radio 4 que le gouvernement «*ne sera pas considéré comme impartial*» en Irlande du Nord s'il établit un accord avec le DUP. Son impartialité est selon lui une «*condition fondamentale*» au maintien des accords de paix entre catholiques et protestants dans la région. Le Sinn Féin, la formation historique des nationalistes catholiques, s'est également montré très attentif à ces négociations. «*Ces arrangements sont troublants, nous sommes inquiets de voir ce que cela peut signifier et des promesses qui seront faites*», a indiqué à l'AFP Michelle Gildernew, l'une des sept membres du parti élus au parlement britannique : «*Il y a beaucoup d'anxiété*». Theresa May a tenté de contenir ces craintes en promettant mardi que le gouvernement britannique serait «*absolument loyal*» aux engagements pris envers l'Irlande du Nord. M^{me} May et Arlene Foster pourraient également devoir accorder leurs vœux sur le Brexit. La cheffe du gouvernement a en effet prôné jusqu'ici un Brexit «*dur*», impliquant notamment une sortie du marché unique européen, pour reprendre le contrôle des frontières britanniques. A l'opposé, le DUP est lui favorable à un Brexit «*doux*» pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.



Selon le président du CNAL

Le décret sur les relations de travail des artistes «bientôt promulgué»

■ Le décret exécutif sur la relation de travail entre les artistes et leurs employeurs, en cours de préparation, devra être promulgué d'ici la fin de l'année en cours, a indiqué, mardi à Alger, le président du Conseil national consultatif des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendamèche. Le but majeur de ce texte de loi est de protéger les artistes contre les pratiques abusives, confirme le conférencier.



Par Abla Selles

S'exprimant au Forum du journal *Echâab*, le président du Conseil national consultatif des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendamèche, a expliqué que le décret exécutif sur la relation de travail entre les artistes et leurs employeurs est en cours de pré-

paration. Ce texte de loi vise à «protéger les artistes dans tous les métiers d'art contre les pratiques abusives des employeurs publics ou privés».

Le président du Cnal a précisé que le groupe de travail, composé de représentants des ministères du Travail, de la Sécurité sociale et de la Culture en plus des experts, continue de soumettre ses propositions au

ministère en charge de l'emploi. Ces propositions portent notamment sur les modalités d'application des contrats de travail des artistes, recrutés en tant que tel, a dit M. Bendamèche qui a fait savoir qu'une nomenclature des métiers de l'art sera définie.

Le décret de création du Cnal, promulgué en juin 2011, prévoit l'élaboration d'un décret fixant les relations de travail de

cette catégorie professionnelle en plus du droit – déjà acquis – des artistes à la couverture sociale.

Le président du Cnal a fait savoir, d'autre part, que 7 320 cartes d'artiste étaient attribuées depuis 2015, date de la délivrance de la première carte, et que 600 demandes ont été rejetées sur un total de 10 000 dossiers déposés auprès de son organisme. Réagissant aux programmes de caméra cachée, diffusés sur certaines chaînes de télévision privées, piégeant des personnalités culturelles, M. Bendamèche a soutenu que ces programmes, violant les règles d'éthique et de déontologie, sont une «humiliation» inacceptable pour les artistes. Le Cnal va prendre une décision à ce sujet qu'il rendra officiellement dans les prochains jours via un communiqué, a-t-il ajouté.

La direction de la chaîne Ennahar avait annoncé avoir arrêté définitivement la diffusion du programme de caméra cachée (Rana hkemnak) après le mauvais traitement subi par

l'écrivain et poète, Rachid Boudjedra. Placé sous tutelle du ministère de la Culture, le Cnal créé en 2011 par décret exécutif, est composé de 13 membres dont des personnalités du monde des arts et des lettres.

A. S.

Rendez-vous culturels

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photo intitulée *Ikbal/Arrivées* : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre plein air de Sabiettes

15 juin :

Lounis Aït Menguelat anime une soirée de chansons kabyles.

Théâtre de verdure Laadi-Flici

Jusqu'au 24 juin :

Deuxième édition des nuits du cinéma.

15 juin :

Projection de «La belle et la bête» suivie de «la Monie».

Théâtre national Mahieddine-

Bachtarzi

Jusqu'au 22 juin à partir de

22h30 :

Présentation de la pièce théâtrale «Babor ghreq» de Slimane Benaïssa.

Centre Pierre-Claverie d'Oran

15 juin :

Soirée autour de l'Émir Abdelkader avec Chants Soufi.

Galerie Ezzouart

Jusqu'au 23 juin :

Exposition collective de peintures. Ayant comme thème «Trio – couleurs, matières, lumières – l'exposition regroupera les travaux des artistes plasticiens Mounia Halimi Fernani, Ahmed Seradouni et Maamar Tazi.

Hôtel Le Méridien d'Oran

15 juin :

La première soirée du Bahia Comedy Club. Elle sera animée par plusieurs jeunes talents de la comédie oranaise dont le Trio Amarna, Walid Seddiki, Momo Ma3kouda, El Harachi et beaucoup d'autres.

Cinémathèque d'Alger (rue Larbi Ben M'hidi)

16 juin :

Le collectif Nabni (Notre Algérie Bâtie sur de Nouvelles Idées) organise une sahra ramadhanesque pour s'intéresser au cinéma en Algérie et en débattre avec ses acteurs.

Le roman «Tacharaftou Birahilik»

La décennie noire inspire Fairouz Recham

«*Tacharaftou Birahilik*» (Honorée par ton départ), premier roman de l'écrivaine et académicienne Fairouz Recham, traite à travers le personnage de Fatma-Zohra des mutations de la société algérienne sur fond de terreur contre les femmes dans les années 1990.

L'histoire commence au début des années 90, son corollaire de radicalisation religieuse et ses conséquences désastreuses sur la société et particulièrement sur la femme à travers Fatma-Zohra, élève en terminale qui caresse le rêve de rejoindre l'université pour des perspectives prometteuses. Des changements profonds s'opèrent dans la société algé-

rienne qui assiste à la mutation de ses perceptions, de ses comportements quotidiens et de sa culture dans les rues, dans les lieux de culte et dans l'école. «*Dès les premières semaines, mon frère Fouad (24 ans) décide de quitter l'école et n'avait d'autre occupation que de surveiller les moindre de nos déplacements, ma sœur Djamilia et moi*», raconte l'héroïne. L'enchaînement des événements s'accélère et les rumeurs de l'extrémisme fanatique deviennent une réalité quotidienne se manifestant à travers des assassinats, des massacres et des atrocités dignes d'un film d'horreur. La romancière replonge ceux qui ont vécu cette pério-

de dans des événements tragiques à travers le vécu de Fatma-Zohra qui voit s'envoler son rêve de rejoindre l'université face au nîet catégorique de son frère qui a rejoint les groupes armés et qui impose son diktat à toute sa famille. L'auteure continue à décortiquer les bouleversements qui ont frappé la société à travers le quotidien de Fatma-Zohra dont les souffrances s'exacerbent après un mariage forcé à un étranger dénué d'humanité qui exploite sa jeunesse, sa santé et son salaire d'enseignante et qui la jette à la rue et se remarie après un cancer du sein. «*Tacharaftou Birahilik*» est un plaidoyer pour les droits de la

femme et un hommage à ses sacrifices et à sa résistance dans une société machiste et oppressive. Il planche sur les mutations sociales, comportementales et psychologiques de la structure de la société algérienne. Paru récemment en Jordanie, «*Tacharaftou Birahilik*» a eu un écho favorable auprès des critiques. La romancière Fairouz Recham est Maître de conférences à la faculté de lettres et de langues à l'Université de Bouira. Elle compte également à son actif un traité littéraire intitulé «*Poétique des genres littéraires dans la littérature arabe* : Le cas de Nizar Kebbani».

F. H.

Veillées du mois de ramadhan

Amina Zoheir et Rym Hakiki enchantent les Algérois

Les artistes Amina Zoheir et Rym Hakiki ont réjoui lundi le public de la salle El Mougar (Alger) par un cocktail de chansons du patrimoine hawzi, algérois et medh. Organisé par l'Office national de la culture et de la communication (Onci) dans le cadre de la semaine culturelle le «Fa au féminin» consacrée aux voix féminines algériennes, ce concert a permis au

public algérois d'apprécier des interprétations qui ont fait la célébrité des deux artistes ainsi que des chansons puisées du patrimoine. Amina Zoheir a ouvert la soirée par l'interprétation de plusieurs titres de son répertoire artistique algérois et du patrimoine, comme le Qcid «*Yal Mustapha Ghir Alia*», «*Billah Yahli Aadrouni*», «*Kahwa wel latay*» et «*Tfakart El Bahdja*», clo-

turant par la célèbre chanson «*Sidi Maamar*». En deuxième partie de soirée, le rendez-vous était avec la chanteuse tiemcénienne Rym Hakiki qui, par son interprétation, son élégance et sa voix mélodieuse a enchanté le public par des chansons du registre hawzi et de medh dont le Qcid «*El Taleb*», «*Moulat Essalf Etwil*» ainsi que «*Bdit Bessm El Ghali*» et «*Bjah Etjani*». La chan-

teuse Rym Hakiki s'est dite heureuse d'animer ce concert «*devant un public connaisseur*».

A noter que la semaine culturelle «Fa au féminin», organisée par l'Onci dans le cadre des soirées ramadhanesques, sera également animée par plusieurs artistes, à l'instar de Lila Borsali, Naima el Djazairia, Nassima Chaâbane et Badi Lalla.

D. R.



Coup-franc direct

Retenir la leçon

Par Mahfoud M.

Les fans des Canaris ont eu chaud cette saison, avec le parcours catastrophique qui leur a presque valu d'être relégués en Ligue II. Un grand club comme la JSK, habitué qu'il était aux titres nationaux et autres africains, ne devait pas faire cette saison cauchemardesque surtout avec les moyens dont il dispose. Il est clair que c'est un problème de gestion, car encore une fois le président Moh Chérif Hannachi n'a pas su comment mettre en place une équipe compétitive capable de jouer le titre national et renouer avec les sacres après des saisons de disette où le club n'avait rien remporté. L'instabilité chronique du staff technique et de l'effectif avec le grand changement effectué a été pour beaucoup dans cette situation difficile qu'a vécue le club qui est en pleine phase de déliquescence. D'ailleurs, cela lui a presque valu son poste à Hannachi, d'autant plus que les supporters étaient rouges de colère et demandaient à chaque fois sa tête avec de réguliers sit-in pour exiger son départ. Avec ce sauvetage in extrémis, le club, cher aux gars du Djurdjura, devra revoir sa copie et retenir la leçon pour les prochaines saisons, d'autant plus qu'il n'est pas sûr qu'il soit sauvé au cas où il reste dans la même situation lors des prochaines saisons.

M. M.

Athlétisme/Deuxième «Soirée ramadhane» La compétition les 16 et 17 juin

LA DEUXIÈME Soirée ramadhane d'athlétisme se déroulera les 16 et 17 juin courant, au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), ont annoncé mardi les organisateurs. Différentes courses et épreuves de lancer sont inscrites au programme de cette compétition, organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), en collaboration avec la Ligue algéroise de la discipline (LAA), pour l'élite des catégories d'âge : U18, U20 et

Seniors (messieurs/dames). Certaines épreuves, comme le 2000 mètres steeple et le 3000 mètres plat seront destinées uniquement aux athlètes de la catégorie des moins de 18 ans, alors que les seniors messieurs seront les seuls à disputer le saut en hauteur. La compétition débutera par l'épreuve de 10 000 mètres marche, prévue vendredi, à 22h45 (heure algérienne) et se poursuivra jusqu'à très tôt dans la matinée de samedi.

Tennis / Fed Cup 2017 (1^{re} journée / Gr. D)

La sélection nationale défaite par le Maroc

LA SÉLECTION algérienne de tennis a perdu (3-0) contre son homologue marocaine, mardi, au premier tour (poule D) de la Fed Cup 2017 (Groupe 3 / Zone Europe-Afrique), organisée du 12 au 17 juin en Moldavie. La Fédération algérienne (FAT) a engagé quatre joueuses dans cette compétition, à savoir Amira Benaïssa, Lynda Benkaddour, Fatima Zohra Boukezzi et Houria Boukholda, mais seules les trois premières citées ont pris part à cette défaite contre le Maroc, car la jeune Boukholda n'a pas été alignée lors de cette première journée. Boukezzi a perdu (6-2, 6-0) contre Ghita Benhadi, imitée par Amira Benaïssa, qui s'est inclinée un peu plus tard contre Rita Atik (6-1, 6-1). En double, Benaïssa a préféré faire équipe avec Lynda Benkaddour, une

Oranaise, comme elle, et avec laquelle elle s'entend relativement bien. Mais cette complicité n'a pas suffi devant l'efficacité du tandem marocain composé d'Abir El Fahimi et Lina Qostal, qui l'a finalement emporté (6-2, 6-3). La sélection algérienne, conduite par l'entraîneur national Mouloud Abdelkader Bessaad, s'était rendue lundi en Moldavie, juste à temps pour le tirage au sort, l'ayant finalement versée dans la Poule «D», avec le Maroc, le Mozambique et le pays organisateur, la Moldavie. Dans l'autre match de cette Poule «D», la Moldavie a abattu le Mozambique (3-0) et prend donc la tête du groupe, ex aequo avec le Maroc. Au total, dix-sept pays sont engagés dans le Groupe 3 de cette Fed Cup 2017.

Ligue des champions d'Afrique (4^e journée/Gr.B) L'USMA appelée à garder sa première domiciliation

■ Le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger, devrait revoir sa décision de recevoir au stade Omar-Hamadi (Bologhine) lors de son prochain match comptant pour la 4^e journée de la phase des poules face à la formation égyptienne du Zamalek.

Par Mahfoud M.

En effet, la Confédération africaine de football (CAF) a officiellement refusé la demande faite par les dirigeants du club de Soustara de jouer dans ce petit stade, arguant le fait qu'il n'est pas homologué pour ce genre de matchs continentaux. Il faut savoir que les responsables des Rouge et Noir voulaient recevoir à Bologhine pour faire pression sur les Egyptiens, sachant que ces derniers ont l'habitude de jouer dans des stades plus spacieux et souhaitent prendre un certain ascendant psychologique pour pouvoir les battre et aller de l'avant dans cette compétition, étant donné que l'objectif maintenant est de se qualifier dans une première étape en quarts de finale de la C 1. Même avec ce refus, les dirigeants de l'USMA ne comptent pas baisser les bras et solliciteront encore une fois les responsables de l'instance africaine en leur faisant savoir que ce stade (Bologhine) a déjà abrité la finale aller de la Ligue

L'USMA restera au stade du 5-Juillet



Ph. > D. R.

des champions africaine face au TP Mazembé du Congo, match qui s'était soldé par une défaite (1/2). Cependant, les chances de voir la CAF revoir sa décision restent minimes, d'autant plus qu'il faut s'attendre à ce qu'elle leur demande pourquoi ils ont débuté la compétition au stade du 5-Juillet. Il faut savoir que les Rouge et Noir avaient accueilli les Libyens du Ahly du Tripoli au stade olympique et qu'ils avaient battu sur le score de (3/0). Les

Usmistes se sont inclinés lors de la deuxième journée sur le terrain de Caps United du Zimbabwe (2-1), puis ont tenu en échec le Zamalek (1-1) à Alexandrie. Avant la quatrième journée, c'est le Zamalek qui mène le bal dans le groupe B avec cinq points, suivi de l'USMA et du Ahly Tripoli qui comptent 4 points chacun, alors que Caps United ferme la marche avec 3 unités.

M. M.

CAN 2019 (qualifications)

Bensebaïni dans l'équipe type de la 1^{re} journée

Le défenseur international algérien, Ramy Bensebaïni, auteur d'un match plein contre le Togo (1-0) dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a été désigné dans le onze type de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 de football, établi par le site spécialisé Afrikfoot. Le joueur du Stade Rennais a multiplié lors de

cette première rencontre officielle sous l'ère du sélectionneur Lucas Alcaraz, les interventions tranchantes et sauvé une balle de but avec un retourné sur sa ligne alors que M'bolhi avait déserté sa cage, écrit le site sportif. A la faveur de cette victoire contre les Eperviers, la sélection algérienne a pris la tête du groupe D avec trois points, à égalité avec le Bénin, vainqueur

de la Gambie 1-0. Outre Bensebaïni, l'équipe type est composée de Fabrice Ondoa (Cameroun), Ramahlwe Mphahlele (Afrique du Sud), John Boye (Ghana), Ali Maaloul (Tunisie), Naby Keita (Guinée), Gana Gueye (Sénégal), Youssef Msakni (Tunisie), Cédric Bakambu (RD Congo), Moussa Sow (Sénégal) et Knowledge Musona (Zimbabwe).

ES Sétif

Djerroudi affirme qu'il n'y a pas de problème avec Madoui

La direction du club de football de l'Entente Sportive de Sétif (ESS), secrétaire de la ligue 1 Mobilis, a affirmé mardi qu'il n'existe aucun problème au sein de l'équipe». Le trio du staff technique, l'entraîneur de l'équipe Kheireddine Madoui, l'entraîneur-adjoint, Malik Zergane, et l'entraîneur des gardiens, Azzedine Berarma, se sont

absentés à la première séance d'entraînement qui a suivi la célébration du nouveau titre de championnat «pour des raisons personnelles qui n'ont rien à voir avec l'équipe», a soutenu le directeur administratif du club, Rachid Djerroudi. Le même responsable a précisé que le nouveau trophée du championnat de la saison 2016-2017, décro-

ché par l'équipe, a renforcé les liens affectifs au sein du club, précisant que tous les membres de l'Entente sétifienne, à savoir le staff technique, les joueurs et les dirigeants, ont œuvré à continuer sur la même lancée pour rassembler autant de titres possibles, notamment la Coupe d'Algérie.

Championnat d'Algérie féminin de basket-ball

Le GSP garde son titre national

Les basketteuses du GS Pétroliers ont été sacrées championnes d'Algérie de la saison 2016-2017, en s'imposant dans les ultimes secondes devant leurs homologues de Hussein-Dey Marines sur le score de 69 à 66 (mi-temps : 31-32), lors de la 6^e et dernière jour-

née du tournoi «play-off» disputée mardi soir à Hydra (Alger). Après un début de match dominé par les tenantes du titre qui ont infligé un (13-00) d'entrée de jeu, les joueuses d'Hussein-Dey sont revenues progressivement dans le match en réduisant l'écart à 10 points à la fin du premier

quart-temps (19-09). Dans le deuxième quart, les Marines emmenées par leur duo d'arrière Benaouda-Saidaini, qui ont gratifié le public par des gestes techniques et des tirs à trois points spectaculaires, sont revenues au score (27-27) avant de rejoindre les vestiaires avec 1 point

d'avance (32-31). Condamnées à gagner pour être sacrées championnes d'Algérie pour la première fois de leur histoire, les basketteuses d'Hussein-Dey ont maintenu leur avance au tableau d'affichage durant le 3^e quart-temps, prenant même 8 points d'avance (44-36) avant de finir

avec 6 points (51-45). Dos au mur, l'entraîneur du GS Pétroliers, Sofiane Boulahya, a décidé de remettre son meilleur «Cinq» malgré les fautes personnelles de ses joueuses, notamment la capitaine Belaidi et les Congolaises Ntumba et Muganza.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Nâama

Décès de deux cadres de la gendarmerie dans un crash d'hélicoptère

DEUX CADRES de la Gendarmerie nationale sont morts dans un accident d'un hélicoptère mardi dans la nuit à Méchria dans la wilaya de Nâama, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Lors d'une patrouille nocturne programmée dans le cadre des vols d'instruction, un hélicoptère relevant de la Gendarmerie nationale, à son bord un équipage composé de trois cadres, a fait l'objet d'un crash la nuit de mardi, à 23h00, aux environs de Méchria dans la wilaya de Nâama, causant ainsi le décès de deux cadres de l'équipage et de graves blessures au troisième». En cette douloureuse circonstance, le général de corps d'Armée Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire «adresse ses sincères condoléances aux familles des deux victimes et les assure de sa profonde compassion, et présente ses vœux d'un prompt rétablissement au cadre blessé». «Suite à ce tragique incident, le général de Corps d'Armée a dépêché une enquête pour élucider les causes et les circonstances de l'accident», ajoute la même source.

M. L.

Ain Defla

Trois travailleurs décédés et 3 autres asphyxiés

TROIS personnes sont décédées et 3 autres ont été asphyxiées mardi après-midi dans la wilaya de Ain Defla après qu'elles eurent inhalé un gaz toxique à l'intérieur d'une fosse, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit «Athmania» relevant de la commune de Djellida lorsqu'en voulant secourir leur collègue de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID) resté au fond d'une fosse de 6 m de profondeur, 7 personnes s'y sont précipitées, causant la mort de 3

d'entre elles (25-38 ans) et l'asphyxie de 3 autres (25-40 ans), a indiqué la même source. L'inhalation de gaz toxiques provenant de 2 motopompes qui utilisaient ces travailleurs pour des travaux d'entretien est la cause du décès de ces personnes, a expliqué la même source. Les corps ont été transférés à la morgue de l'hôpital Mekkour-Hamou de Ain Defla tandis que les personnes asphyxiées ont été évacuées au service des urgences de la même structure hospitalière, a-t-on précisé de même source.

Dail Y.

Tizi-Ouzou

Lancement par Malek Amirouche d'un forum économique

UN FORUM économique mensuel «Awal Ghéf Tdamsa» (débat économique) sera lancé à partir de juillet prochain par l'Entreprise d'organisation d'événements culturels, économiques et scientifiques (EMEV), à Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Selon Malek Amirouche, le gérant de l'EMEV et organisateur du café littéraire et philosophique de Tizi-Ouzou et de Larbaa n'Ath Irathen, ce forum constituera un espace d'échanges et de réflexion sur des questions liées à l'actualité économique locale dans un contexte national, et sera animé par des experts, des chefs d'entreprises et des universitaires ainsi que des représentants d'institutions publiques.

Ce rendez-vous économique mensuel sera un cadre de débat autour de thématiques liées à l'entrepreneuriat et à la gestion efficace et rationnelle de notre économie afin de constituer un tissu d'entreprises performantes et innovatrices et qu'elles puissent avoir un réel impact sur le développement économique national, a expliqué M. Malek.

«Ce forum explorera les voies et moyens pour bâtir un environnement entrepreneurial puissant. A l'évidence les entreprises sont aujourd'hui au centre de tous les débats. Elles sont nombreuses et investissent tous les domaines et peuvent occuper le cœur du développement de l'économie nationale», a-t-il observé.

Les finances seront immanquablement débattues lors de ce forum au même titre que la disponibilité et l'accès au foncier industriel.

«Awal ghéf tdamsa» se veut également un espace d'orientation des porteurs de projets vers des créneaux viables qui répondent aux besoins et la spécificité de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui dynamisera à coup sûr l'économie locale, a relevé M. Malek.

K. B./APS

Quatrième jour des épreuves du bac Le dispositif antifraude se durcit



Djalou@hotmail.com

Akbou / Béjaïa

Ouverture aujourd'hui du 13^e Festival du théâtre amazigh

■ La 13^e édition du Festival du théâtre amazigh amateur de la Soummam sera lancée aujourd'hui. Elle se déroulera à la maison de jeunes Abderahmane-Farès d'Akbou jusqu'au 21 juin 2017.

Par Hocine Cherfa

Cette édition réunira 12 troupes issues de plusieurs wilayas. Ces dernières concourront pour obtenir les prix de la rencontre, à savoir le prix du meilleur spectacle, de la meilleure scénographie, de la meilleure œuvre dramatique, de la meilleure interprétation masculine, de la meilleure interprétation féminine ainsi que le prix du jury. Un gala artistique spécial femmes est programmé pour la soirée du 22 juin prochain, avec «Ourar n'lkhalat». Il sera animé par la troupe féminine locale «Lahna». Une occasion pour les femmes, notamment celles qui sont au foyer, de se défouler au moins le temps d'une soirée. Enfin, le 24 juin, dernier jour des festivités, un vibrant hommage sera rendu à Matoub Lounès, en commémoration du 19^e anniversaire de son assassinat. Un gala artistique sera donné dans la soirée, à la maison de jeunes, pour honorer sa mémoire. «Ce concours permettra d'encourager la pratique théâtrale, de promouvoir le théâtre amateur et favoriser la rencontre entre amateurs et professionnels du théâtre». Il permettra, aussi, de sensibiliser la jeunesse au 4^e art, de développer l'esprit de compétition chez les jeunes talents, d'échanger les idées et les expériences et de faire connaître les différentes pratiques théâtrales. Il est organisé en partenariat avec la direction de la culture de la wilaya de Béjaïa et

l'Assemblée populaire communale d'Akbou. «Ce sera certainement un lieu de rencontre et de socialisation et d'apprentissage», selon les organisateurs. Des ateliers d'apprentissage seront animés en marge des festivités, par un professionnel, afin d'initier les jeunes non professionnels aux rudiments de la scène et les amener à développer leur expressivité et leur imagination. Le public est invité aussi à découvrir une exposition des picturales de la jeune artiste plasticienne, Sehaba Amina Nesrine, venue d'Oran et qui animera des ateliers en direction des enfants et des jeunes. Notons que l'association Etoile culturelle a lancé une série d'activités culturelles depuis le 1^{er} juin dernier à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Une caravane qui anime chaque soir des activités au profit des enfants de la région. Ces festivités qui sont animées en l'hon-

neur des bambins vont s'étaler jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs établissements scolaires à l'instar des écoles de Guendouza, Bizou, et bien d'autres ont connu de l'animation en faveur des enfants. Des projections nocturnes et à l'air libre de films d'animation pour enfants tels que «Pucci», «Maman j'ai raté l'avion», «Duga duga el mucucu» ont été diffusés aux cités de Guendouza, «Berri Ahcène» et des 504 logements, etc. Dans le même sillage, un récital de poésie a été organisé du 2 au 10 juin par les troubadours du «cercle des poètes amazighs» de l'association «Etoile culturelle» qui a initié ces festivités. «La gestion des déchets urbains et les pollutions» était aussi un thème abordé par la projection, d'un film documentaire, réalisé par le jeune Yanis Hamidouche, qui a pour titre: «Notre environnement est menacé».

H. C.

Turquie

Saisie de plus de 200 kg de cocaïne

LES UNITÉS de douane et de police à Istanbul ont mis la main mercredi sur 212 kilogrammes de cocaïne, la plus grande cargaison de cette drogue saisie opérée dans la mégapole turque, ont annoncé les autorités turques. Ayant été mis au parfum sur ce trafic de drogue dure, les unités anti-contrebande et anti-narcotiques ont mené une perquisition sur un navire dans le port Ambarli

d'Istanbul et ont fait passer au scanner à rayons X un conteneur suspect parti du Brésil et ayant transité par l'Espagne. Les 212 kilos de cocaïne étaient emballés dans 193 sacs dissimulés derrière des valises dans ledit conteneur, a ajouté la même source, qui ne fait état d'aucune arrestation mais de l'ouverture d'une enquête pour dénouer ce trafic et arriver aux commanditaires.

K. N.